

Réglementation aéronautique : Institutions, Organisations et Certifications Découverte du domaine aéronautique PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter l'architecture du monde de l'aéronautique et de la réglementation française, européenne et mondiale qui régit son activité
- Faire le lien entre la réglementation et son impact sur la conception
- Donner les étapes importantes des processus de certification

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel œuvrant dans un organisme aéronautique
- Toute personne intéressée par l'aspect réglementaire de l'aéronautique

PRÉ-REQUIS

- Aucun

DESCRIPTION / CONTENU

- Jour 1
 - Institutions et organisations aéronautiques
 - La formation aéronautique
 - Les associations d'entreprises internationales
 - Les organisations commerciales
 - Les syndicats patronaux
 - Les assurances aéronautiques
 - La réglementation européenne
- Jour 2
 - Les organismes de conception
 - Les organismes de production
 - La certification dans le cadre réglementaire européen
 - Les certificats FAA
 - Les accords bilatéraux
 - Les CS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants
- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats



MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, quizz via télécommandes/supports connectés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Devoir sur table
- Mémoire de stage

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation.
Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone **01 34 47 16 16** pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

*modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr